Pere de Villalonga, habitant de Sóller (1270/1285-1344)

Pere de Villalonga était le fils de Bernat Villalonga, décédé en 1329 sans avoir déposé un testament La mort d'un seigneur sans avoir signé ses dernières volontés devant notaire, signifiait la saisie d'une grande partie de ses biens par le seigneur direct, supérieur à lui. Bernat Villalonga, marié à Na Francisca et père de Pere de Villalonga, mourut vers 1329, raison pour laquelle ses propriétés furent mises aux enchères publiques. Comme l'affaire concernait directement le roi, puisqu'il était un seigneur direct de Bernat de Villalonga pour avoir acheté les domaines du noble Gastó de Bearn en 1308, le Veguer de Fora était chargé de vendre ses propriétés. Mais la veuve et son fils, séparément, ont essayé de reprendre la majeure partie du domaine familial. Entre 1329 et 1330, le Veguer de Fora, Berenguer Santa Cilia, mit en vente la propriété de feu Bernat Villalonga à la demande de ses créanciers. Selon le montant résultant de la vente aux enchères des biens immobiliers, Villalonga était une personne de bonne solvabilité économique, car la valeur totale de ceux-ci, évalués comme toujours à la baisse dans les enchères, s'est avérée être d'environ 400 livres.

La vente de tous ses biens pourrait être motivée par plusieurs raisons : premièrement, que Bernat était une personne chargée de dettes, ou très probablement, que sa femme Francisca, après la mort de son mari, a demandé la dot et qu'il grandit marié, entrant ainsi en litige avec son fils et héritier. Et que l'héritier soit obligé par les exécuteurs testamentaires de payer sur l'héritage reçu les legs testamentaires dictés par le défunt, situation qui aggrave la dette. Quelqu'un peut demander, pourquoi considérons-nous que la femme et le fils de Bernat Villalonga sont entrés en justice? Si un accord familial avait été conclu entre les parties intéressées, en l'occurrence entre l'héritier, l'épouse et les exécuteurs testamentaires, le patrimoine de Bernat de Villalonga n'aurait pas été diminué par les impôts seigneuriaux puis récupéré. La maison-cave de Sóller a été achetée par En Pere Narbona, qui a payé 20 livres, dont l'héritier a donné au roi 6 livres, 13 sous, 4 diners. Les maisons qu'il possédait à Fornalutx ont été achetées par sa femme, Na Francisca, pour 30 £, probablement à hauteur de la dot, dont l'héritier a payé 10 £ au roi. Le reste du patrimoine, composé de trois parcelles, d'une garrique, d'une oliveraie et d'une autre oliveraie dite Rumpuda ,elles ont été acquises par Pere de Villalonga, son fils, pour 315 livres, dont le trésor royal a laissé un tiers, soit 105 livres. La perte d'un tiers de la succession par l'héritier, qui s'élevait au total à environ 120 £, est une raison suffisante pour croire que les relations entre la belle-mère (?) et le fils de Bernat de Villalonga n'auraient pas dû être des plus cordiales

Pere de Villalonga, pendant les années qui sont analysées et jusqu'à sa mort en 1344, était le maire (batle/bailly) de Sóller de la part du Comte d'Empúries, et en tant que tel il exerçait la nomination de tuteurs ou exerçait la curatelle des orphelins, 69 collecter les dîmes appartenant au comte, 70 ordonnant la vente des « inques » pour dettes, 1 etc. Quant à l'immobilier, il est venu accumuler un patrimoine familial assez étendu : il avait une cour et des maisons sur la place principale de la ville, à côté de l'hospice du susmentionné Bartomeu Estruç, qui l'a acheté en 1294 et l'a transformé en logement familial, agrandissant cela dans les années suivantes ;72 une autre cour qu'il acheta avec deux autres associés à Pere Dalmau en 1314, également située près de la place, dans la portion du comte d'Empúries;73 un grand verger situé à proximité des Bains, ⁷⁴ dans une partie de l'évêque de la cathédrale de Gérone ; ⁷⁵ et un ensemble de vignobles sur le Camí de Sa Coma, partie au-dessus de l'église, dans la portion du comte d'Empúries. 76 Dans la ferme de Fornalutx, dans l'ancienne partie de Gastó de Bearn, il y avait aussi une grande zone de garrique commune indivise et l'eau qui coulait de la Font Sobirana, 77 plus une maison entourée d'oliviers et d'autres arbres sur le chemin de Bàlitx.78 Dans les années qui ont suivi 1310, il a continué à se tourner vers les Hébreux pour obtenir des liquidités économiques⁷⁹ et a persisté à approuver des opérations financières avec des Juifs. 80 Il a obtenu des prêts non seulement des juifs mais aussi des chrétiens 81 et même du vicaire de la paroisse.⁸² Paradoxalement, il prêtait lui-même à d'autres personnes sans jamais indiquer les intérêts qu'il leur imposait.83 En ce qui concerne les activités économiques, Pere de Villalonga s'est engagé dans l'exploitation des vignobles de ses terres, mais a également acquis les droits sur les sarments d'autres propriétaires. Tantôt il les vinifiait dans sa cave, tantôt il rendait la récolte à un tiers.⁸⁴ Lorsqu'il ne pouvait pas les exploiter directement, il le faisait dans une relation amicale avec un partenaire. 85 Il faisait également le commerce de juments appartenant à lui ou à d'autres, dont il achetait les marchandises à l'avance. Le fruit de l'oliveraie était un autre des biens avec lesquels il commerçait, bien qu'il ait une préférence pour le produit déjà fabriqué. Il a également formé des sociétés avec des tiers, lorsque le volume de cette marchandise était très élevé. Et il n'a pas non plus exclu la possibilité d'obtenir un revenu fixes, par l'achat de recensements sur tous les types de propriétés rurales et urbaines - hospices, vergers, oliveraies, vignobles, fermes, honneurs, etc.- dans n'importe quelle partie de la vallée de Sóller. C'est une activité qu'il pratique avec l'assiduité que lui permettent de compter de propres revenus et qui lui permet d'accumuler un nombre considérable de recensements, tant dans la portion royale que dans les domaines nobles. Il existe également des documents d'achat et de vente d'esclaves et de bétail de trait, à la fois de Pere de Villalonga et de sa femme Guillema de Pont.

- 69 BRAS. Rec.-443, f. 254v, 3 calendes décembre 1317 (29/11/1317)
- 70 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 41r, 16 calendes juillet 1320 (16/06/1320).
- 71 BRAS. Notaires. Dalmau Morato, M-1, f. 3, idus juillet 1298 (10/07/1298).
- 72 BRAS. ECR-353, f. 322r, 3 nones mars 1293 (05/03/1294); et ECR-31, f. 76v, 16 calendes septembre 1342 (17/08/1342).
- 73 BRAS. Notaires. Dalmau Morato, M-1, f. 47 v, 17 calendes février 1313 (16/01/1314).
- 74 PÉREZ PASTOR, P.: « Les mosquées et les thermes de Sóller (XIIIe et XIVe siècles) », BSAL, 47, Palma, 1991, p. 29-60.
- 75 ADG. Armoire, Capbreu de 1330.
- 76 BRAS. Notaires. Dalmau Morato, M-2, f. 173v, 9 calendes août 1332 (24/07/1332).
- 77 BRAS. ECR-442, f. 111r, 3 calendes mars 1301 (27/02/1302); et AH-5329, f. 16v, 14 calendes avril 1331 (19/03/1332).
- 78 BRAS. Rec.-31, f. 17v, 5 nones mars 1335 (03/03/1335).
- 79 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 111r, 15 calendes mars 1320 (15/02/1321).
- 80 BRAS. AH-5014, f. 91r, 15 calendes février 1317 (18/01/1318).
- 81 BRAS. AH-5014, f. 44r, aucun mars 1299 (03/07/1300); et AH-5014, f. 69r, 14 calendes avant 1300 (19/07/1300).
- 82 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 104r, 14 calendes février 1320 (19/01/1321).
- 83 BRAS. AH-5014, f. 92v, 6 calendes février 1317 (27/01/1318).
- 84 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 6r, calendes mars 1319 (01/03/1320).
- 85 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 39r, 3 nones juin 1320 (03/06/1320).
- 86 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 38v, 3 nones juin 1320 (06/03/1320).
- 87 BRAS. AH-5014, f. 20r, 6 idus octobre 1299 (10/10/1299); AH-5014, f. 75r, 5 idus octobre 1317 (11/10/1317); AH-5014, f. 75v, idus octobre 1317 (15/10/1317).
- 88 En 1317, par exemple, il établit une association avec Pere Arnau, Pere Sagual et Pere Masdellà afin de gérer la marée noire des oliveraies de Biniatzar, d'Arnau de Puigdorila, d'une valeur de 4 710 pintes. BRAS. AH-5014, f. 73r, 5 nones octobre 1317 (03/10/1317).
- 89 Par exemple : BRAS. AH-5014, f. 81v, 8 idus novembre 1317 (06/11/1317) ; Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 33v, 3 idus mai 1320 (13/05/1320) ; Dalmau Morato, M-4, f. 10r, 3 calendes février 1338 (30/01/1339) ; Rec.-31, f. 72v, 7 idus gener 1341 (07/01/1342).
- 90 BRAS. Notaires. Bartomeu Roca, R-3, f. 74r, 2 nones octobre 1320 (06/10/1320).
- 91 BRAS, AH-5014, f. 52v, 14 calendes mai 1300 (18/04/1300)